



Chère collègue, cher collègue,

Après une année 2020 turbulente, marquée par la pandémie du SARS-CoV-2 tant au niveau national qu'international, nous espérons que l'année 2021 sera plus calme.

Entre-temps, la vaccination contre le coronavirus a commencé dans tous les cantons. Le vaccin Comirnaty de Pfizer/BioNTech et, depuis le 12 janvier 2021, le vaccin de Moderna sont des instruments importants et efficaces pour lutter contre la pandémie.

En tant que sages-femmes ou médecins, nous avons affaire au quotidien avec des personnes à risque (femmes enceintes, parturientes, accouchées, personnes âgées et patientes en oncologie sous traitement). Les femmes enceintes sont, en tant que personnes à risque, particulièrement exposées au COVID-19. L'OFSP a certes adapté ses [recommandations de vaccination pour les femmes enceintes](#)* à partir du 21 janvier et recommande désormais une vaccination pour les femmes enceintes avec des constellations de risques. Cependant, comme à ce jour il y a encore trop peu de données disponibles sur les effets secondaires, nous continuons à mettre l'accent sur la vaccination du personnel de santé en charge.

Grâce à la vaccination disponible, les sages-femmes et médecins peuvent avant tout se protéger elles-mêmes et réduire le risque de transmission chez les femmes enceintes. Du fait que l'état actuel des données sur la durée de la protection des vaccins n'est pas encore suffisamment concluant, nous devons continuer à appliquer systématiquement les mesures de protection actuelles et ce malgré la vaccination, afin de protéger nos clientes et nos patientes de façon sûre.

Aussi bien la SSGO que la FSSF font confiance à la procédure d'autorisation de Swissmedic et aux recommandations de l'OFSP et de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) comme quoi le vaccin est efficace, sûr et de bonne qualité compte tenu des données disponibles. **C'est pourquoi le comité de la SSGO et de la Fédération suisse des sages-femmes vous recommandent de vous vacciner contre le SARS-CoV-2.**

A ce jour, les expériences avec le vaccin à ARNm sont majoritairement positives. ([Pour la surveillance, cf. www.infovac.ch/fr/](#))

De faibles effets secondaires peuvent apparaître localement, de même que des troubles systémiques légers. L'ARNm n'est pas absorbé par les cellules des personnes vaccinées et le vaccin agit par le codage de la protéine Spike du virus contre laquelle le corps produit des immunoglobulines. Jusqu'ici, l'effet protecteur positif du vaccin l'emporte largement sur les effets secondaires.

Nous espérons qu'après les pénuries initiales, les vaccins seront bientôt disponibles à grande échelle. Naturellement, les sages-femmes ou les médecins restent responsables de leur décision sur la vaccination.

* Coronavirus : questions fréquemment posées pour les professionnels de la santé, paragraphe « Grossesse, allaitement maternel et fertilité ».

Pour le comité de la SSGO



Dre Irène Dingeldein
Présidente de la SSGO
Qualité



Pr Daniel Surbek
Président de la commission Assurance

Pour la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)



Barbara Stocker Kalberer
Présidente de la FSSF



Andrea Weber-Käser
Secrétaire générale FSSF